



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Entreprises

Question écrite n° 37648

Texte de la question

M Bernard Schreiner interroge M le ministre de la culture et de la communication sur les difficultés des sociétés nationales de l'audiovisuel de prévoir - comme cela se fait pour toute entreprise normale - sur plusieurs années un plan de développement et d'objectifs précis. Cette difficulté provient de l'obligation d'attendre chaque année, pour le secteur public, les décisions de répartition de la redevance et du quota permis de recettes publicitaires. Face au privé, aux sociétés commerciales et à la concurrence internationale, il lui demande s'il n'est pas temps de mettre en place une programmation pluriannuelle pour l'audiovisuel public qui impliquerait l'institution d'une norme de progression de la redevance et la mise en œuvre d'une politique contractuelle - avec des objectifs précis - entre l'État et les sociétés nationales, ce qui pour ces dernières leur assurerait une autonomie qu'elles n'ont pas actuellement.

Données clés

Auteur : [M. Schreiner Bernard](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37648

Rubrique : Audiovisuel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 1988, page 951